

**Maître Karine DABOT**  
**AVOCAT ASSOCIE**  
**DE LA SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES**  
**24, Cours Saint Louis - 13100 AIX-EN-PROVENCE**  
**Tél. : 04.42.38.19.83 - Fax : 04.42.38.47.21**  
**www.mathieu-dabot-associes.com**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**UNE MAISON A USAGE D'HABITATION**

d'une superficie de **71,38 m<sup>2</sup>**  
élevée de deux étages sur rez-de-chaussée avec terrasse,  
**située Quartier la Diote, 13105 MIMET,**  
**cadastrée section AT n°11,**  
**pour une contenance de 01 a 24 ca**

**Comprenant :**

Au rez-de-chaussée : une cuisine, un séjour, un WC.  
Au premier étage : une chambre, une salle de bains et un WC.  
Au deuxième étage : une chambre et une salle d'eau.

Le bien est libre de toute occupation.

**SUR LA MISE A PRIX DE : 85.000 €**  
**(QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS)**

**VISITE FIXEE AU**  
**LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 DE 11H00 A 12H00**

**ADJUDICATION FIXEE**  
**AU LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 09h00** du matin,  
à l'audience du Juge de l'Exécution  
**du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100),**  
situé 40 Boulevard Carnot, des biens ci-dessus désignés.

## **PROCEDURE :**

**La présente vente aux enchères est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de surveillance au capital de 1.100.000.000 € dont le siège est à MARSEILLE, Place Estrangin Pastré (13006), immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de MARSEILLE, sous le numéro 775 559 404, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y domicilié en cette qualité audit siège.

## **CLAUSES ET CONDITIONS :**

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix. Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX EN PROVENCE muni d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre de la CARPA.

## **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour tous renseignements et consultation du cahier des conditions de vente s'adresser à :**

- **Maître Karine DABOT**, Avocat associé de la **SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES** 24 Cours Saint Louis - 13100 AIX EN PROVENCE (Tél. : 04.42.38.19.83 - Fax : 04.42.38.47.21).

- Au **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE** (13100), situé 40 Boulevard Carnot.

Signé : **Karine DABOT**

**Maître Karine DABOT**  
**AVOCAT ASSOCIE**  
**DE LA SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES**  
**24, Cours Saint Louis - 13100 AIX-EN-PROVENCE**  
**Tél. : 04.42.38.19.83 - Fax : 04.42.38.47.21**  
**www.mathieu-dabot-associes.com**

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Un bien immobilier **situé Allée des Fileuses de Soie 13140 MIRAMAS** cadastré section AM n°2 pour une contenance de 79 a 30 ca, consistant **UN APPARTEMENT de type T3** situé au rez-de-chaussée à droite dans le bâtiment H portant le n°67 d'une superficie **de 63,02 m<sup>2</sup>** comprenant une salle de séjour avec cuisine, deux chambres, une salle de bains et un WC constituant le lot n°63 de la copropriété,  
Et les 65/5.517èmes indivis des parties communes générales.

**Le bien est actuellement libre de toute occupation.**

L'immeuble sus-désigné a fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi suivant acte reçu par Maître MOTTA, Notaire à MARSEILLE le 17 juin 1982 dont une copie authentique a été publiée au 1er Bureau du Service de la Publicité Foncière d'AIX-EN-PROVENCE, le 12 juillet 1982, volume 5795, n°7.

Il convient de préciser que suite à un remaniement cadastral en date du 09 décembre 2005, publié au 1er Bureau du Service de la Publicité Foncière d'AIX-EN-PROVENCE le 09 décembre 2005, volume 2005 P n°12932, la parcelle section B n°1392 est désormais cadastrée section AM n°2 et est composée de 71 lots.

Correction de formalité publiée le 29 mars 2007, volume 2007 D n°6104,  
Correction de formalité publiée le 24 juin 2008, volume 2008 D n°11886,  
Correction de formalité publiée le 08 août 2008, volume 2008 D n°15007,  
Correction de formalité publiée le 03 février 2010, volume 2010 D n°2316.

# **SUR LA MISE A PRIX DE : 45.000 € (QUARANTE-CINQ MILLE EUROS)**

**VISITE FIXEE AU  
LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 DE 11H00 A 12H00**

**ADJUDICATION FIXEE  
AU LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 09 h 00** du matin,  
à l'audience du Juge de l'Exécution  
**du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100),**  
situé 40 Boulevard Carnot, des biens ci-dessus désignés.

## **PROCEDURE :**

**La présente vente aux enchères est  
poursuivie A LA REQUETE DE :**

La **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque  
Coopérative régie par les articles L.512-85 et  
suivants du Code Monétaire et Financier, SA à  
Directoire et Conseil d'Orientation et de sur-  
veillance au capital de 1.100.000.000 € dont le  
siège est à MARSEILLE, Place Estrangin  
Pastré (13006), immatriculée au Registre du  
Commerce des Sociétés de MARSEILLE, sous  
le numéro 775 559 404, poursuites et dili-  
gences de son représentant légal en exercice  
y domicilié en cette qualité audit siège.

## **CLAUSES ET CONDITIONS :**

L'adjudication aura lieu aux clauses et condi-  
tions du cahier des conditions de vente dépo-  
sé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal  
Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où il peut  
être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont  
en sus du prix.

Les enchères ne peuvent avoir lieu que par  
ministère d'Avocat postulant près le Tribunal  
Judiciaire d'AIX EN PROVENCE muni d'un  
chèque de banque d'un montant de 10 % de  
la mise à prix avec un minimum de 3.000 Euros  
à l'ordre de la CARPA.

## **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour tous renseignements et consulta-  
tion du cahier des conditions de vente  
s'adresser à :**

- **Maître Karine DABOT**, Avocat associé de  
la **SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES**  
24 Cours Saint Louis - 13100 AIX-EN-  
PROVENCE (Tél. : 04.42.38.19.83 - Fax :  
04.42.38.47.21).

- Au **Greffe du Juge de l'Exécution du  
Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PRO-  
VENCE**, (13100), situé 40 Boulevard Carnot.

Signé : **Karine DABOT**